

# CONDITIONS GÉNÉRALES COMPLÉMENTAIRES ePost

## Service d'e-mail pour Particuliers

### 1. Champ d'application

1.1. Les présentes Conditions Générales complémentaires pour le service d'e-mail d'ePost («CG E-mail») régissent les relations entre les clientes et clients («client») et ePost Service SA («ePost») en tant que prestataire pour l'utilisation du service d'e-mail d'ePost («service d'e-mail»).

1.2. Les présentes CG E-mail s'appliquent en complément aux Conditions Générales ePost et en font partie intégrante.

### 2. Conclusion du contrat

2.1. Le client est lié par le contrat dès le moment où le service d'e-mail est activé pour lui et qu'il a accepté les CG correspondantes.

2.2. Le contrat est en principe soumis à l'approbation d'ePost. Un éventuel refus doit être communiqué au client si possible dans les 10 jours ouvrables à partir de la commande.

### 3. Durée du contrat et résiliation

3.1 La durée de validité du contrat court à partir du moment où le client passe commande au sens du chiffre 2.1 et à condition que la commande soit acceptée (cf. chiffre 2.2).

3.2. Le contrat est conclu pour une durée indéterminée.

3.3. Le contrat peut être résilié à tout moment par le client et par ePost moyennant un préavis de 3 mois pour la fin d'un mois civil.

3.4. La résiliation est notifiée par voie électronique ou par écrit.

### 4. Services fournis par ePost

4.1. Le client jouit du droit d'utiliser le service d'e-mail à titre onéreux pendant la durée du contrat.

4.2. Les droits d'utilisation selon le présent contrat sont incessibles et ne peuvent pas faire l'objet d'une sous-licence.

4.3. Le service d'e-mail offre principalement les prestations suivantes:

- Adresse électronique @epost.ch
- Accès via Webclient et IMAP
- Espace de stockage de maximum 5 Go
- Carnet d'adresses
- Calendrier
- Fonctions antispam et antivirus

4.5. Les informations détaillées sur les services, produits et prix ainsi que sur l'assistance sont disponibles sur le site Web d'ePost.

4.6. Les services sont fournis en collaboration avec des tiers.

### 5. Mesures contre les logiciels malveillants

ePost maintient ses filtres antispam, antiphishing et antivirus à la pointe de la technologie. ePost a le droit de déplacer ultérieurement les e-mails nuisibles (p. ex. en cas de phishing, de virus, de vers) qui n'ont pas été reconnus par les filtres dans le dossier spams. ePost peut filtrer des e-mails qui ont été envoyés via le service d'e-mail du point de vue de logiciels malveillants (p. ex. virus, vers, etc.) et de l'utilisation illicite (p. ex. envoi de spams) et, le cas échéant, bloquer l'envoi.

### 6. Garanties

6.1. ePost ne garantit pas que les fonctions du service d'e-mail marchent parfaitement sur tous les terminaux. ePost n'offre pas non plus de garantie quant à la protection complète du filtre anti-logiciel malveillant contre la réception d'e-mails infectés par ces logiciels malveillants ou par du spam.

6.2. ePost exclut toute responsabilité pour les éventuels dommages causés au système du client par des e-mails infectés via un logiciel malveillant. Le client est lui-même responsable de la mise en place de mesures visant à empêcher la réception et la diffusion de spams, d'e-mails d'hameçonnage et de logiciels malveillants sur ses systèmes.

### 7. 7. Suppression du compte e-mail

En cas de non-utilisation du compte e-mail depuis au moins 365 jours, ePost se réserve le droit de le supprimer sans préavis, y compris tous les services qui y sont inclus, à savoir l'adresse e-mail, le carnet d'adresses et le calendrier avec son contenu (e-mails, contacts, rendez-vous, tâches). Pour le client, il n'en résulte aucune prétention à des dommages-intérêts vis-à-vis d'ePost.

ePost Service SA, juin 2024

